



DECLARATION LIMINAIRE

« CONCERTATION » DU 25 SEPTEMBRE 2014

Le ministère de l'intérieur avait vanté, avant que nous ne soyons transférés, son grand attachement à la qualité du dialogue social. Quel gouffre entre cette déclaration de principe et la réalité que nous vivons depuis 9 mois !

La brutalité des annonces sur la réforme du permis de conduire en juin dernier se situe dans la droite ligne du simulacre de groupe de travail présidé par Florence Gilbert. Si l'Administration laisse encore les organisations syndicales s'exprimer librement, revendiquer ou contester, notre ministère reste inébranlable quand il s'agit d'atteindre l'objectif ultime : ruiner l'existant. Pour dégonfler le mécontentement des agents et des syndicats, une nouvelle pseudo-concertation est proposée à votre initiative. Elle fait suite à celle que vous avez mise en place en juin et qui se résumait à discuter de la longueur et du diamètre de la corde tendue pour nous pendre, c'est pourquoi nous avons refusé de nous prêter à ce jeu malsain.

Nous sommes là aujourd'hui mais nous ne sommes toujours pas dupes : alors que nous allons discuter et nous occuper mutuellement autour de cette table, l'Administration continue parallèlement son travail de sape.

Pour preuve, l'expérimentation du pilotage territorial du permis de conduire passée sous silence lors de notre rencontre du 2 septembre avec le secrétaire général du MI, signataire de la lettre de cadrage expédiée trois jours plus tard aux départements pilotes. Là encore, il est indubitable que les dés sont déjà jetés ! Alors que les travaux sont soi-disant lancés fin septembre, et qu'obligation est faite de dresser un premier bilan à la mi-novembre, le dispositif sera généralisé en janvier 2015. La méthode est désormais connue dans bien des domaines : on réforme au pas de charge, à la hussarde ; on « invite » les organisations syndicales à un cycle de réunions au cours duquel on leur dicte la contre-réforme à venir et on s'empresse de la mettre en œuvre avant que les personnels ne se soient réveillés du coup de massue qu'ils ont pris sur la tête.

Pendant ce temps, alors que les projets de destruction de l'existant avancent à grand pas, et que notre Administration accélère la territorialisation afin de réduire en miette la capacité de résistance des IPCSR et DPCSR, la DRH réfléchit à des portes de sortie pour les personnels. Plus que de perspectives de carrière, il faut parler ici de liquidation des corps !

Nous rejetons donc avec vigueur tout projet visant à réduire le rôle des IPCSR et DPCSR, et d'une façon générale, toutes les politiques visant à détruire le service public.

Nous rejetons avec vigueur tout projet visant à territorialiser le pilotage du service et exigeons l'interruption immédiate de ces travaux menés au pas de charge. Nous revendiquons au contraire la recentralisation, seule en capacité d'assurer l'égalité de traitement des usagers et des agents.

Nous dénonçons les méthodes traumatisantes utilisées par le MI, ainsi que le mépris pour notre encadrement, submergé de travail, qui reçoit une aumône de 600e une année sur deux.

Nous dénonçons le discours mensonger qui consiste à s'abriter derrière des statistiques orientées pour donner l'impression d'agir en faveur de la jeunesse.

Nous refusons que l'organisation de notre travail soit traitée en dehors du CCER, obtenu par le SNICA-FO en 2006, afin que les IPCSR et DPCSR disposent d'une instance spécifique.

Nous exigeons qu'il soit maintenu, et présidé par le DISR afin qu'il redevienne une vraie instance de dialogue.

Nous exigeons que la 13ème unité, honteusement imposée en août 2014 soit immédiatement supprimée.

Nous exigeons d'être destinataires des documents officiels relatifs à la rénovation du BEPECASER que nous demandons, en vain, depuis des mois. Le résumé envoyé par la DSCR ne répond en aucun cas à la demande de notre organisation syndicale.

Nous exigeons une revalorisation statutaire des IPCSR et des DPCSR.

Nous exigeons un groupe de travail sur le positionnement des IPCSR et DPCSR sur l'ensemble du continuum éducatif et son contrôle, dans un dispositif qui échappe à la pression sur la production de places d'examen

Enfin, nous exigeons le respect des personnels, qui à force de mépris, malgré leur implication sans faille dans les nombreuses réformes de ces dernières années, se sentent totalement déconsidérés et démotivés !

En un mot, nous exigeons que le ministère de l'intérieur mette en application les principes de base du dialogue social !

Nous demandons à ce que cette déclaration soit annexée au compte rendu de cette réunion.